

MAIRIE DE VIGOUX
12 rue de la République
36170 VIGOUX

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL
27 JUILLET 2009

*Affiché en exécution de l'article L 2121-25
Du Code général des Collectivités territoriales.*

DECISION MODIFICATIVE : le conseil municipal approuve la décision modificative qui s'équilibre à 593 € en fonctionnement et à 293 € en investissement.

DESSERTE EN RESEAU BASSE TENSION : le conseil municipal accepte les projets de desserte des terrains de Montbaltruy et du terrain de M. MARGOT et Mme ALLELY, autorise le Maire à signer les conventions avec le Syndicat d'Electrification et à mandater la participation de la commune.

BUSAGE : le conseil municipal décide de la réglementation à mettre en place et fixe les tarifs.

MAISON DES ASSOCIATIONS : le Maire informe du refus de la subvention DGE par Monsieur le Sous Préfet, le projet sera donc reporté à l'année prochaine, si des subventions peuvent être obtenues, une demande sera présentée auprès du Sénateur.

EGLISE : refus de la subvention DGE, dossier à revoir pour les travaux.

BIBLIOBUS : info sur la modification du service qui se mettra en place au 1^{er} janvier et qui verra la suppression du passage du bibliobus, le conseil municipal s'inquiète et dit sa désapprobation.

LICENCE IV : la majorité du conseil donne son accord à l'achat d'une licence IV pour la salle des fêtes

CHEMIN DES ROSETS : suite à la visite du conseil municipal sur place il est décidé de ne pas vendre, ni déboucher le chemin.

CACHE CONTENEUR ET VITRINES : il est décidé de cacher les conteneurs avec des végétaux et d'installer des vitrines d'affichage.

REUNION D'ECHANGE : le conseil entérine la date du 14 septembre pour la réunion d'échange entre la population et le conseil municipal.

LE BON COIN : le Maire informe de la réouverture du café restaurant de Vigoux.